



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

timbres

Question écrite n° 50184

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre du redressement productif, chargée des petites et moyennes entreprises, de l'innovation et de l'économie numérique, sur le maintien du timbre de la République française sélectionné par un jury de lycéens, intitulée « Marianne de la jeunesse » et validée par l'exécutif. Ce timbre réalisé par Olivier Ciappa, s'inspire sans ambiguïté aucune des traits d'une activiste des Femen, dont un article de presse vient de détailler le mode de fonctionnement, mode de fonctionnement qui peut s'apparenter à celui d'une secte. Ce groupe s'est d'ailleurs distingué par un comportement bien éloigné de la devise de la République : profanation de lieux de culte, discours anti-social, menaces contre nos institutions et dégradation de biens..., et fait à ce titre l'objet de poursuites devant la justice française. Alors que la dissolution des Femen vient d'être demandée à la Miviludes, il lui demande si le Gouvernement, dans un souci de cohérence, entend retirer ce timbre de la vente.

Texte de la réponse

Pour la création de ce timbre dont le visuel est reproduit sur les timbres de la lettre prioritaire, de la lettre verte et de la lettre en ligne, un concours d'artistes a été organisé par La Poste du 11 décembre 2012 au 11 janvier 2013. Les artistes appelés à concourir ont présenté leurs projets à l'appui d'une note d'intention développant leurs partis pris créatifs. Les différents projets présentés ont ensuite fait l'objet d'une consultation auprès de 30 classes de lycéens, représentant les 30 académies. A l'issue de cette consultation, qui s'est terminée le 2 mars 2013 et qui a porté sur l'appréciation des critères artistiques des projets et des notes d'intention produites par les auteurs, 3 projets finalistes ont été soumis à l'appréciation du Président de la République. Depuis le début de la Vème République, la figure qui illustre le timbre d'usage courant soit « la Marianne », est choisie par chaque Président de la République nouvellement élu afin de lui permettre de traduire les valeurs sous lesquelles il place son mandat. Ainsi, le Président de la République a choisi le thème de la jeunesse pour illustrer le nouveau timbre Marianne, ce thème étant l'une des priorités de son quinquennat.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50184

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : PME, innovation et économie numérique

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 février 2014](#), page 1519

Réponse publiée au JO le : [8 juillet 2014](#), page 5868